

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/08/2022

Dossier complet le :

16/08/2022

N° d'enregistrement :

2022-0079

### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'une Aire d'Accueil des Gens du Voyage de 20 places et d'une Aire d'Accueil Temporaire

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Mme MERCIER Sophie - Présidente

RCS / SIRET

2 4 6 0 0 0 8 9 7 0 0 0 2 4

Forme juridique

EPCI

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42. a)	Aire d'Accueil des Gens du Voyages de 20 places Aire d'Accueil Temporaire pour 70 places

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement d'une Aire d'Accueil des Gens du Voyage d'une capacité de 20 places conformément au Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de l'Oise approuvé par arrêté conjoint entre la préfecture de l'Oise et le Conseil Départemental de l'Oise le 7 Juin 2019.

Afin de répondre aux besoins du territoire, fortement impacté par des installations illégales de groupe composés d'une cinquantaine de caravanes, il est également envisagé de créer une Aire d'Accueil Temporaire qui serait ouverte en fonction des besoins entre Avril et Septembre.

Ces installations répondront aux normes du décret n° 2019-1478 du 26 décembre 2019.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le Schéma Départemental d' Accueil et d' Habitat des Gens du Voyage de l' Oise a pour ambition d' offrir une réponse cohérente et la plus adaptée possible à chaque territoire intercommunal au regard des modes de passage, de sédentarisation et semi-sédentarisation observés. C' est en cela que ce Schéma s' inscrit dans l' esprit de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000. Ce schéma impose à la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées la réalisation d'une Aire d'Accueil des Gens du Voyage de 20 places.

La Communauté de Communes a retenu le site de Longueil Sainte Marie pour la réalisation de cet équipement.

Cette aire permettra l'accueil de 10 emplacements, soit 20 caravanes. Un bâtiment d'accueil sera réalisé, il comprendra un sanitaire pour le gestionnaire, un bureau et des locaux techniques et d'entretien. Cinq modules sanitaires doubles dont un adapté pour les Personnes à Mobilités Réduites seront installés. Ils comprendront chacun une douche, un lavabo, deux WC et un espace buanderie.

Une place de retournement en entrée du site sera aménagée afin de faciliter les entrées/sorties du site.

Le site sera nivelé afin de permettre l'aménagement de l'AAGV en entrée du site. L'Aire d'Accueil temporaire sera ensuite aménagée en fond de parcelle. Cette aire sera desservie par un réseau d'eau potable, l'électricité et un dispositif de recueil des eaux usées.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux d'aménagement nécessiteront des déblais / remblais qui seront gérés sur le site.

Les travaux comporteront :

- l'extension des réseaux et leur desserte sur le site
- la création des voiries et des emplacements
- la pose du bâtiment d'accueil et des modules sanitaires
- l'aménagement des noues de gestion des eaux pluviales
- l'aménagement des espaces verts

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'Aire d'Accueil des Gens du Voyage sera confiée à un délégataire.

L'Aire d'Accueil Temporaire sera ouverte en fonction des demandes, d'avril à septembre. Une convention d'occupation temporaire sera signée entre les gens du voyage et la CCPE fixant les règles d'accueil sur le site.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un dossier de Déclaration d'Utilité Publique valant mise en compatibilité du PLU de Longueil Sainte Marie.

Le projet sera soumis à un dossier de déclaration au titre de la police de l'eau

Le projet sera soumis à un Permis d'Aménager.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SUPERFICIE TOTALE DE LA PARCELLE	29 577 m <sup>2</sup>
AAGV: Superficie des emplacements : 10 emplacements de deux caravanes, soit 20 places	2000 m <sup>2</sup> au total
Surfaces bâties : 5 modules doubles et un bâtiment d'accueil	22 m <sup>2</sup> de SDP/module double et 20m <sup>2</sup> pour le bâtiment d'accueil soit 130 m <sup>2</sup> SDP créés au total
Aire d'accueil Temporaire	11 835 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

1834 rue de Picardie 60126  
LONGUEIL SAINTE MARIE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 71 ' 14 " 49 Lat. 49 ° 37 ' 22 " 77

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté au cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le PPRI de l'Oise, bief Compiègne - Pont Sainte Maxence a été approuvé le 29/11/1996, modification n°1 approuvée le 29/01/2014. Le PPRI est actuellement en cours de révision.</p> <p>Le projet est situé en dehors des périmètres d'aléas du PPRI</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Un ancien site industriel et activité de service est recensé mais sans données de pollution effective</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aires seront raccordées au réseau d'eau potable publique afin de couvrir les besoins des usagers
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La gestion des déblais / remblais se fera sur le site
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La gestion des déblais / remblais se fera sur le site
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé en zone Nt du PLU actuel de Longueil Sainte Marie. Mais il est depuis occupé par les gens du voyage qui ont réalisé des travaux d'aménagement illégaux de la parcelle
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lorsque l'Aire sera ouverte, les gens du voyage pourront s'installer sur l'aire. Un espace de retournement est prévu en retrait de la parcelle afin de ne pas gêner le trafic sur la départementale
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet permet de répondre à un besoin recensé et à une obligation réglementaire s'imposant à la collectivité. Le site est actuellement aménagé illégalement. La réalisation de ces équipements permettra de retrouver un espace naturel sur une partie du site et d'aménager l'autre partie en respectant la réglementation en vigueur des aires d'accueil.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création de ces équipements devrait être exempté de réalisation d'étude d'impact au regard du faible impact de la réalisation sur l'environnement.

En effet, le projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la police de l'eau notamment sur la gestion des eaux pluviales.

Une évaluation environnementale stratégique a été réalisée dans le cadre de la révision du PLU de Longueil Sainte Marie en 2019-2020 qui n'a pas fait ressortir de forts enjeux sur ce secteur

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Estrées Saint Denis

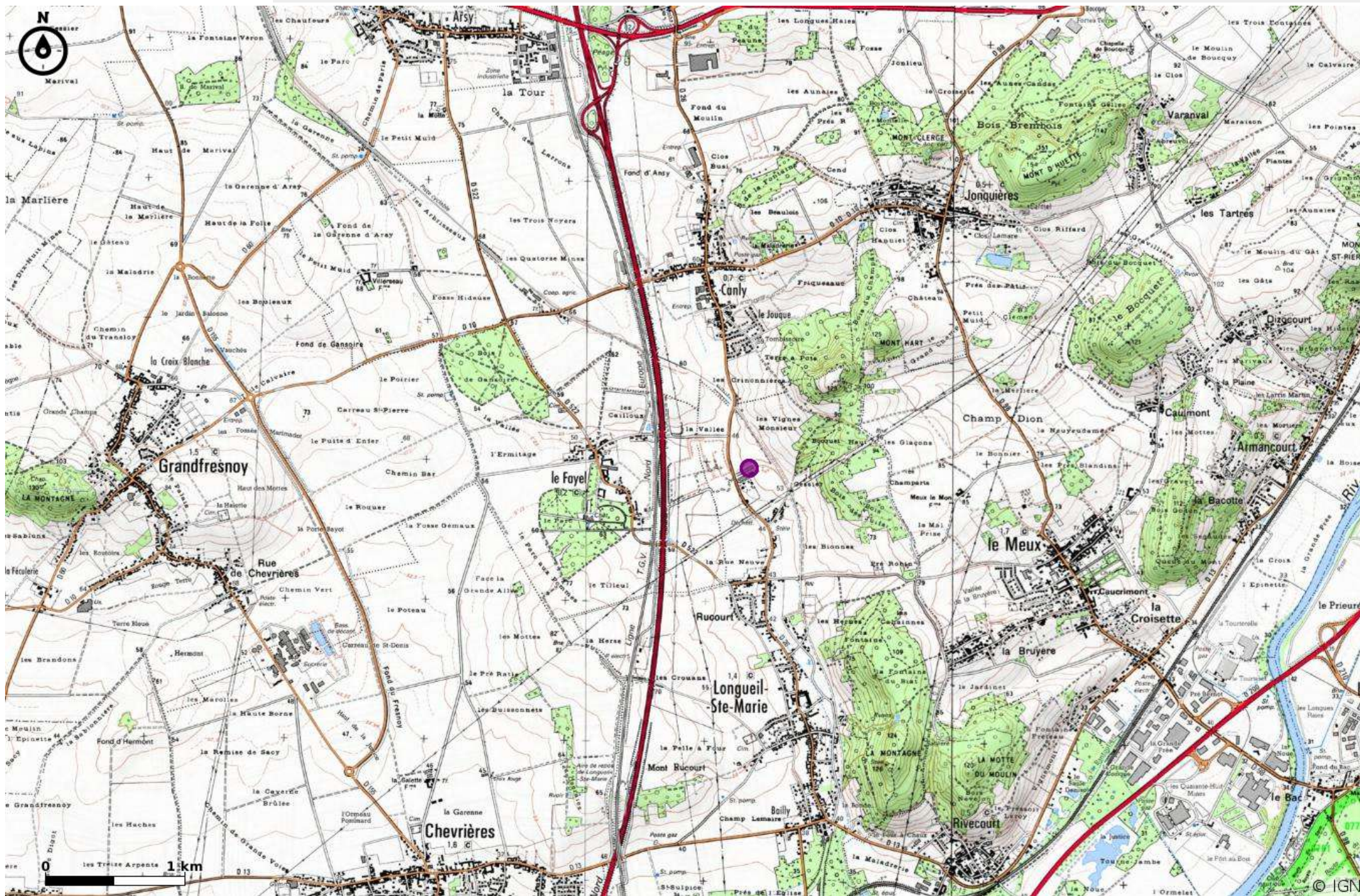
le

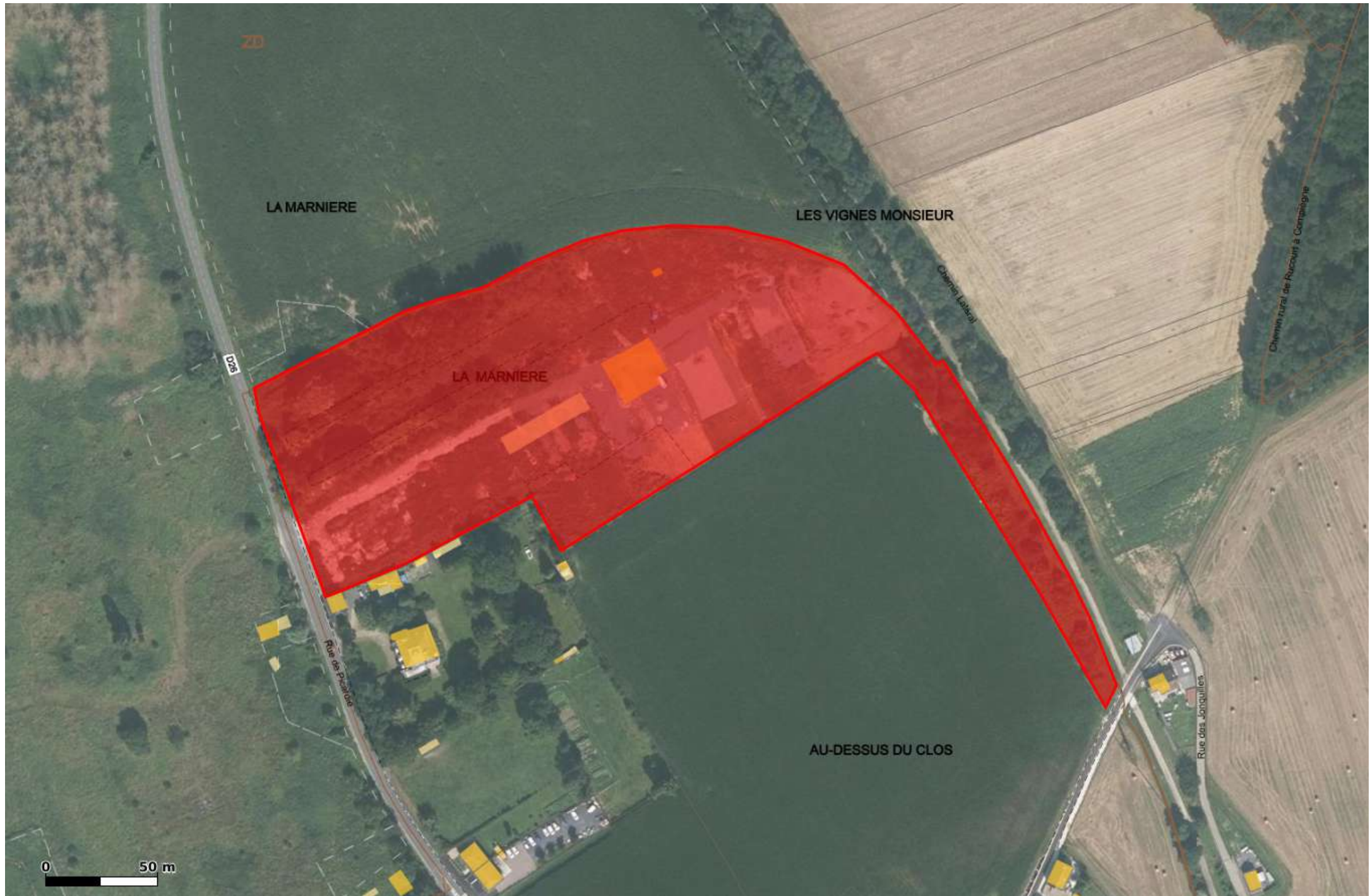
16 Août 2022

Signature



Sophie MERCIER  
Présidente







LA MARNIERE

LES VIGNES MONSIEUR

LES VIGNES MONSIEUR

D902

LA MARNIERE

Chemin de Rucourt à Comblanchin

Chemin de Rucourt à Comblanchin

Photo 3

Photos 1 et 2

AU-DESSUS DU CLOS

Photo 4

LES JONCHES

# Photo 1 – 22 décembre 2021



# Photo 2 – 22 mars 2021





# Photo 3 – 5 juillet 2022



# Photo 4 – 5 juillet 2022



MAITRISE D'OUVRAGE

**Plaine d'Estrées**  
**C.C. Plaine d'Estrées**  
 1 Rue de la Plaine  
 60 190 ESTRÉES-SAINT-DENIS

NATURE DE L'OPERATION

Aménagement d'une Aire d'accueil pour les gens du voyage sur la commune de Longueil-Sainte-Marie (60)


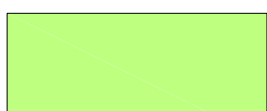

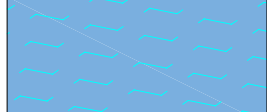
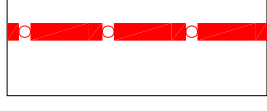
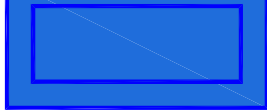

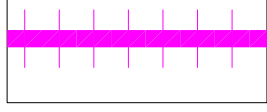
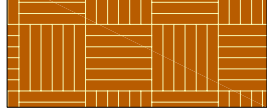
Maître d'œuvre

**ETUDIS AMENAGEMENT**  
 26 Route d'Amiens  
 80480 Dury  
 Tél : 03.22.72.70.37

PLAN D'AMENAGEMENT

ELEMENTS DE MISSION		N° AFFAIRE	FICHER	PLAN	INDICE	ECHELLE(S)					
DA	EP	ES0	AVP	PRO	DOE	ACT	DET	EXE	AOR	PL 1.0	1/200

**LEGENDE :**

-  Voirie en enrobé
-  Engazonnement ou Couvre sol / Espace Verts
-  Parcelles en béton balayé
-  Zone d'infiltration hypothétique
-  Clôture
-  Bassin d'infiltration
-  Merlon
-  Clôture occultante
-  Chemin d'accès en terre-pierre

